Charenton magazine

N° 168 - mars 2012



Charenton, ville Internet !

SOMMAIRE

mars 2012 N° 168

Charenton magazine N° 168 - mars 2012
48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont
Directeur de la publication : **Jean-Marie Brétillon**
Chef d'édition : **Anne-Marie Thierce** - Directeur de la rédaction : **Denis Bansard**
Coordinatrice de rédaction (01.46.76.47.93) : **Céline Lormier**
Rédactrice : **Marion Fuzon**
Ont collaboré à la rédaction de ce numéro : **Denis Bansard - Xavier Delaruelle - Céline Lormier**
Photos : **M. Fuzon - P. Gramard - J.P. Le Nai - C. Lormier - E. Manas - L. Raymond - I. Stéfan - Fotolia** - Mise en page : **C. Doumbé**
Impression : **ETC. INN** - tiré à 18 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution : **Avobox**







Madame, Monsieur, chers Charentonnais,

5 @robases !

Une récompense extraordinaire et inespérée, une distinction unique viennent honorer l'innovation et le modernisme de la communication interactive de notre ville avec ses administrés. Si je dis inespérée, ou du moins inattendue, c'est qu'au contraire d'autres communes plus importantes qui sous-traitent le développement de ces nouvelles technologies à des entreprises, le jury de l'association Villes Internet a voulu souligner le travail en interne d'une équipe d'élus et de collaborateurs motivés et investis. Charenton entre ainsi dans le gotha très fermé des villes détentrices des 5 @. Bravo à tous.

Cette récompense arrive juste après la signature d'une convention entre la Ville et l'Inspection d'Académie favorisant le développement des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE). L'école Briand est ainsi l'objet d'une expérimentation de classes mobiles, c'est-à-dire dotée de deux chariots contenant chacun 15 ordinateurs portables facilement transposables d'une salle de classe à une autre. Cet investissement est financé par la Ville et relayé par des enseignants formés par l'Etat.

Dans le même ordre d'idées, Charenton est désormais entièrement couverte par la fibre optique, une technologie 10 fois plus rapide que l'ADSL. Un opérateur de téléphonie (Orange) a choisi notre ville pour raccorder tous ses clients au très haut débit dans le Val-de-Marne.

Charenton est à la pointe de ces nouvelles technologies qui sont entrées, de gré ou de force, dans notre vie quotidienne. Elle en fait usage dans la quasi-totalité des secteurs : les écoles donc, mais aussi dans bien d'autres domaines où le service public entend répondre aux usagers avec la meilleure efficacité possible.

Bien sincèrement.

Votre M@ire, **Je@n-M@rie Brétillon**
Conseiller génér@l du V@l-de-M@rne



GÉNÉROSITÉ

Un grand succès pour l'opération Pièces jaunes !

Près de 135 kg de pièces jaunes : voici le fruit du travail de Mme Duarte, boulangère de la rue du Général Leclerc. Chaque année, elle mobilise les Charentonnais en leur proposant de glisser quelques pièces dans une tirelire.

Le 11 février dernier, le Maire, Jean-Marie Brétillon, et le Député de notre circonscription avaient bravé le froid pour retrouver Thibault, un jeune homme de près de 18 ans maintenant, heureux de sentir cet élan de sympathie autour de lui. Il tient d'ailleurs à saluer tous ceux qui l'ont toujours soutenu, ainsi que les participants de l'opération "pièces jaunes" et l'association "Ensemble contre la leucémie".
Encore fragile, il reste volontaire et travailleur. Pour preuve, il est désormais en 1ère S au lycée Schuman ! Il cite Gandhi pour conclure : *"la force ne résulte pas de la capacité physique mais d'une volonté infaillible"*. ■

EXPRESSION SENSIBLE

L'art comme preuve d'existence dans la cité

L'espace Art et Liberté a proposé en février dernier une exposition "l'Art comme preuve d'existence dans la cité", étoffée d'une journée thématique avec un colloque, une saynète et des rencontres. Ce fut l'occasion pour le public de découvrir les créations picturales de personnes atteintes de pathologies psychiques. Expression de la souffrance, leurs œuvres sont fortes et empreintes de beaucoup de sensibilité. Développer une pratique artistique devient alors un moyen d'exprimer une souffrance psychique, de livrer des émotions brutes.
L'espace Art et Liberté et ses partenaires ont offert à ces créateurs la possibilité de montrer leur travail et de permettre une passerelle avec le public. En outre, lors de la soirée du vernissage, deux signatures d'ouvrages ont eu lieu, avec ***"Carnet de vie"*** de Valérie Guérin et ***"L'art à la marge"*** par le collectif Utopsya. ■



ASSOCIATION DES FAMILLES

1ère édition réussie de la braderie de vêtements



A la demande de certaines familles désirant déposer des vêtements et accessoires, une braderie a été organisée à l'espace Toffoli le 21 janvier dernier. Toute la journée, sourires et rencontres ont été échangés autour de stands bien achalandés.

Les bénévoles ont été ravis d'accueillir le public et de partager ce moment convivial. Ce type d'opération contribue à créer du lien entre les familles et l'association espère vivement renouveler l'expérience ! ■



Cette soirée fut aussi l'occasion d'investir les 19 nouveaux jeunes conseillers. Après avoir exposé leurs différents projets, ils se sont vu remettre un badge officialisant leurs fonctions par Clotilde Certin, Conseillère municipale en charge du CMJ. Ils vont désormais pouvoir se mettre au travail, et pour cela ils seront accompagnés et suivis dans leur démarche par les 4 jeunes du service civique volontaire de la ville, Lou, Sophie, Sherynne et Jordan.
Expliquer aux jeunes comment s'impliquer avec des missions concrètes, en choisissant le service civique volontaire, ce fut le propos des représentants de l'association Unis Cité, conviés à cette soirée : *"il faut qu'il devienne naturel en France que tous les jeunes, quels que soient leurs origines sociales ou leur niveau d'étude, consacrent une étape de leur vie à la collectivité."*

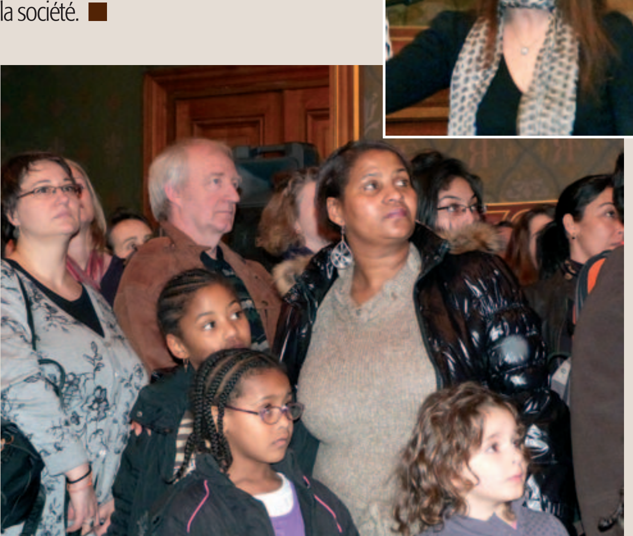
Devant les familles présentes, Valérie Fruaut, revenant sur cette notion d'engagement, a insisté sur l'importance pour les jeunes de trouver une place active dans la société. ■

CITOYENNETÉ

Des jeunes qui s'engagent !

Les 10 ans du Conseil Municipal des Jeunes ont été célébrés dans les salons de l'Hôtel de Ville le 27 janvier dernier, ce qui marque bien l'attachement de la ville à proposer aux jeunes de Charenton des outils citoyens et responsables. Le Maire, Jean-Marie Brétillon, et Valérie Fruaut, Maire adjoint chargé de la jeunesse, ont tenu à marquer cette décennie en réunissant l'ensemble des élus des différents mandats du CMJ, les quatre jeunes du Service Civique Volontaire, l'association Unis Cité, ainsi que de nombreux parents et proches.

Encore animés par le souvenir de bons moments, des anciens conseillers des différents mandats du Conseil Municipal des Jeunes sont venus apporter leurs témoignages. Ils ont bien grandi depuis, mais tous se rappellent d'une émulation de groupe et d'un sentiment de construire ensemble des projets. Les valeurs humaines et solidaires semblent bien être le fil conducteur des 5 différents mandats.



LA FONDATION DE LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME

Déménagement pour Charenton

En quittant leurs habitudes parisiennes, les équipes de cette annexe de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme ne pensaient pas trouver à Charenton une telle qualité de travail et un si bon accueil. Après des travaux de réaménagement et de restructuration, les bâtiments du 18 rue Robert Schuman regroupent dorénavant de vastes espaces de conservation avec des publications universitaires (près de 14 km de rayonnages !) et un service diffusant et distribuant des livres scientifiques.

Inauguré officiellement en janvier 2012, cet établissement assure ainsi la liaison avec le siège de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme et la bibliothèque, situés dans le 13e arrondissement de Paris. Deux fois par jour, une navette fait le lien avec Charenton, pour amener aux étudiants en sciences humaines (sociologie, économie, ethnologie, psychologie, histoire, géographie, sciences politiques ou encore archéologie) des ouvrages, recueils et autres publications précieuses ou anciennes. ■



OFFICIEL

Le Président du Conseil général à Charenton

Depuis 2008, le Président du Conseil général, Christian Favier, visite chacune des villes du Val-de-Marne. Il était le 26 janvier dernier à Charenton pour une réunion de travail rassemblant les deux exécutifs de la Municipalité et du Département.

Jean-Marie Brétillon, Maire de Charenton, également Conseiller général de Charenton et Saint-Maurice, a présenté un certain nombre de dossiers sur lesquels le Département est soit directement concerné, soit peut agir en partenariat.

Il en est ainsi **des protections phoniques de l'autoroute A4** où le Conseil général a la possibilité de soutenir la Ville pour accélérer le processus auprès de l'Etat et de la Région qui en seront les principaux financeurs. Ces protections seront, de plus, nécessairement installées sur la RD 123, en fait le quai des Carrières, géré par le Département et qui longe l'autoroute.

Le projet de développement du quartier de Bercy, l'opération "cœur de ville", la création du service jeunesse, l'extension de la Protection Maternelle Infantile (PMI), le partenariat avec les théâtres ont également été des thèmes de discussion.

Un tour d'horizon de **l'état des voies départementales** (il y en a plusieurs à Charenton comme la rue de Paris, l'avenue de Lattre de Tassigny, la rue de la République, etc…) a été dressé. Le Maire a notamment évoqué la situation de la rue de l'Arcade qui mérite une rénovation.

A l'issue de cette réunion de travail, le Président Favier a été convié à une visite de la ville en commençant par les gymnases Tony Parker auquel le Conseil général avait apporté une subvention, le chemin de halage et le site de Bercy.

Paul Cheyrouze, Président de l'épicerie solidaire "Le Petit Plus", et son équipe de bénévoles ont ensuite accueilli le Président du Conseil général au sein de leur local situé quai des Carrières. Au titre de ses compétences sociales, le Département est un partenaire du Petit Plus.

C'est ensuite **Christian Froidefond, Principal du collège La Cerisaie,** qui a reçu Christian Favier ainsi qu'Alain Desmarest, Vice-Président du Conseil général chargé des collèges. Des travaux importants de rénovation sont à prévoir au sein de cet établissement, ce dont ont convenu les responsables départementaux.





Enfin, une réunion publique s'est déroulée en soirée à l'Espace Toffoli. Après des séquences filmées relatant la journée et interrogeant les Charentonnais sur leur perception de la ville et du département, le Président Favier n'a éludé aucune question, quel qu'en soit le thème.

On retiendra entre autres la réponse qu'il a faite à une responsable de fédération de parents d'élèves qui réclame immédiatement un 2e collège à Charenton. *"L'évolution prévisionnelle des effectifs sur les prochaines années ne justifie pas la construction d'un second établissement à Charenton. Ce n'est que dans le cas où l'opération de Bercy verrait le jour que serait étudiée l'hypothèse d'un autre collège"* a clairement précisé Christian Favier ; une réponse qui rejoint l'analyse qu'avait faite Jean-Marie Brétillon : *"le Conseil général est comptable des deniers publics et des contribuables. Actuellement, rien ne justifie la construction d'un autre établissement, La Cerisaie scolarise 714 élèves cette année, effectif stable pour un collège qui a connu des pointes à 790 élèves".*

Pour le Maire de Charenton, cette visite a du sens : *"si elle est véritablement suivie d'effets, la venue du Président Favier est très positive pour la ville. Il est important, malgré des sensibilités différentes, que les deux collectivités, leurs exécutifs et leurs administrations, puissent échanger sur les dossiers communs dans l'intérêt de tous".*



3 questions à Christian Favier,

Président du Conseil général du Val-de-Marne

Depuis 2008, vous allez à la rencontre des acteurs locaux des villes du Val-de-Marne. Pourquoi ces visites ?

Christian Favier : Tout simplement parce qu'il me semble essentiel que le Département et les communes puissent conjuguer encore mieux leurs efforts pour répondre aux besoins de nos concitoyens. Pour cela, rien ne remplace le dialogue direct, que ce soit entre élus ou avec les acteurs locaux et les populations. Je me félicite donc de la visite que j'ai effectuée à Charenton. Cela nous a permis d'échanger avec l'équipe municipale sur tous les sujets intéressant nos deux collectivités, de voir sur le terrain les projets de la commune et de rencontrer le soir la population.

Lors de votre venue à Charenton, vous vous êtes rendu au collège La Cerisaie qui accueille aujourd'hui 714 élèves. Le Conseil général compte-t-il améliorer les conditions d'accueil des jeunes collégiens et à terme est-il question d'un 2e collège dans notre ville ?

Christian Favier : J'ai demandé aux services départementaux de très vite proposer des travaux permettant d'améliorer les conditions d'accueil et d'étude au collège la Cerisaie. Je pense à des travaux de peinture, de réfection des sols, des plafonds… Il nous faut être vigilant pour anticiper les éventuelles progressions d'effectifs liées aux constructions nouvelles. Le Département, la commune et l'Education nationale devront se rencontrer régulièrement pour suivre cette question avec beaucoup d'attention.

Quelles suites comptez-vous donner à votre visite à Charenton ?

Christian Favier : Je serai très attentif à ce que les engagements que nous avons pris soient tenus. Ainsi, avec Monsieur le Maire, nous avons décidé de coordonner nos interventions vis-à-vis de l'Etat et de la Région pour faire progresser le projet de protections phoniques le long de l'autoroute A4. De même nous avons prévu de regarder précisément les améliorations à apporter au réseau routier départemental sur Charenton ou de solliciter tous les financeurs de la piste cyclable sur le chemin de halage pour évoquer son éclairage. Et régulièrement, nous ferons le point sur l'avancement de tous ces projets.

INFORMATIQUE DANS LES ÉCOLES

L'accès aux technologies pour le plus grand nombre

Le 7 février dernier, la Ville et l'Inspection d'Académie ont signé une nouvelle convention favorisant le développement des nouvelles technologies dans les écoles. Les participants ont pu observer l'utilisation de ces équipements dans les écoles élémentaires Aristide Briand A et B.



Dès 2005, la Ville de Charenton et l'Inspection d'Académie avaient signé une première convention permettant de doter chaque classe de cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) de deux ordinateurs et chaque classe de cycle 2 (CP et CE1) d'un ordinateur. De son côté, l'Académie s'était engagée à assurer la formation des enseignants.

"Aujourd'hui, dans le cadre de la poursuite de l'équipement informatique des écoles et afin de favoriser le développement des nouvelles technologies, la municipalité a décidé de fournir aux écoles élémentaires de nouveaux équipements, en complément du matériel existant", explique Marie-Hélène Magne, Maire-adjoint en charge de l'éducation.

Des classes mobiles ou nomades

Les écoles élémentaires Aristide Briand A et B sont équipées de "classes mobiles" ou encore "classes nomades". Il s'agit d'un chariot numérique qui transite de classe en classe. Ce dernier contient ainsi 15 PC portables (1 ordinateur pour 2 élèves), un PC pour l'enseignant, un vidéoprojecteur ainsi qu'une borne Wifi (sans fil).

Associée au montage de ce projet, la société CX informatique a conseillé les équipes sur le choix et le type d'installation des chariots numériques : ***« C'est un bel investissement fait par la ville qui pourra aider les jeunes à mieux s'insérer dans le monde du travail ».***

Une autre façon d'apprendre

L'ensemble de ces outils permet au sein des classes un enseignement didactique, ludique et interactif. La classe mobile propose un environnement de travail adapté à chaque niveau, stimulant l'autonomie et la prise d'initiatives. Pour Vincent Stanek, Inspecteur d'Académie Adjoint, il s'agit surtout d'unir la technologie et la pédagogie. Cela permettra d'apprendre aux élèves à faire le bon usage d'Internet et les confronter à de nouveaux logiciels. Tout ceci viendra compléter le socle commun des compétences et des connaissances et de préparer le Brevet Informatique et Internet (B2i).

Prochainement, la Ville envisage d'équiper une autre école et ainsi développer ce nouveau type d'enseignement, rendant aisé au plus grand nombre l'accès aux Technologies de l'Information et de la Communication. ■



Témoignages

Des élèves âgés de 10 ans, scolarisés en CM2, sont ravis de l'expérience et témoignent :

Pauline explique avec enthousiasme le fonctionnement : *"tous les mardis matins, la maîtresse nous installe le chariot numérique et nous étudions les arts visuels et la géométrie. C'est très facile et agréable".*

Dylan et Emma renchérissent à leur tour : *"Ça nous plaît beaucoup, on aime travailler sur des ordinateurs. On découvre des logiciels qu'on ne connaissait pas".*

Mickaël ajoute *"maintenant, je sais faire des recherches sur Internet. Avec le vidéo projecteur, j'ai montré à la classe un exposé sur les montagnes et les climats : j'ai eu une bonne note"*, s'exclame-t-il avec un grand sourire.

Bana précise que *"c'est vraiment bien. On apprend des choses qui pourront nous servir plus tard, des nouveaux logiciels, une autre façon d'apprendre".*



ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Le lycée Schuman ouvre ses portes

Le lycée polyvalent Robert Schuman de Charenton ouvre ses portes aux élèves et familles des collèges la Cerisaie et Edmond Nocard **samedi 24 mars 2012 de 9h à 12h.** En découvrant les lieux, les visiteurs recevront une présentation des études générales, technologiques et professionnelles proposées par le lycée ; une occasion pour eux de participer à une réunion d'information et de se renseigner sur les procédures administratives.

Lycée Robert Schuman - 2, rue de l'Embarcadère

ATELIERS LINGUISTIQUES

Pour progresser en anglais

L'association Speak in English propose des ateliers de langue en petits groupes pour mieux progresser.

• Pour les lycéens : samedi 17 mars de 16h30 à 18h30.
(calendrier des prochaines séances : les samedis 7 avril, 12 mai et 9 juin 2012)
Prix : 24 € pour une séance ou 80 € pour les 4 ateliers

• Pour les adultes : les samedis 10, 17, 24 et 31 mars, de 9h30 à 12h30.
Prix du stage : 155 €

Contact : Carole Mien 06.64.91.31.58
ou Stephanie Lindsey 01.48.93.57.15
et speakenglishinch@yahoo.fr

STAGES

Préparation aux examens

Ayant toujours à cœur d'offrir le plus de clés possibles pour leur réussite, le lycée a proposé aux élèves des terminales S, pendant les vacances d'hiver, des modules de préparation afin de viser une mention au baccalauréat, de préparer des concours ou leurs intégrations en classes préparatoires et en médecine. Ils ont pu profiter d'un enseignement de qualité, qui leur a été dispensé au CHU du Kremlin-Bicêtre.

Pour réitérer ces aides auprès des lycéens de 1ères et terminales, l'opération sera reconduite, sous la forme de "stages réussite", les lundi 16 et mardi 17 avril, pour préparer les examens de fin d'année. Nul doute, le lycée Robert Schuman met tout en œuvre pour la réussite de ses élèves !

ORIENTATION PROFESSIONNELLE

A la découverte des métiers de la branche automobile

Le Centre de Formation des Apprentis AFORPA de Saint-Maurice ouvre ses portes **les mercredis 21 et 28 mars de 9h à 12h et de 13h à 16h ainsi que le samedi 31 mars de 9h à 13h.**

Ce CFA, installé dans une structure moderne, forme en alternance aux métiers de l'automobile : mécanicien automobile (CAP, Bac Pro, CQP et BTS), carrossier automobile (CAP et Bac Pro) et peintre automobile (CAP et CQP) ; une formation qui assure aux étudiants la quasi certitude de trouver un emploi en fin de cycle.

Centre de Formation des Apprentis Aforpa Jean-Claude Andrieu
150/156 rue du Maréchal Leclerc - 94410 Saint Maurice
Tél. 01.41.79.16.90.





INTERGÉNÉRATION

Enfants et résidants autour de l'aquarelle

Sous la véranda bien chauffée de la résidence Jeanne d'Albret règne une douce atmosphère. Les enfants du centre de loisirs de l'école Pasteur sont venus passer un moment avec les résidants et pratiquer une activité aquarelle. Petits chuchotages, conseils pour mélanger les couleurs, les échanges vont bon train entre les deux générations. Trois séances ont eu lieu, avec un thème différent à chaque fois, comme une invitation à rêver et s'évader. Au programme de ce dernier après-midi de création, l'animatrice a invité les participants à reproduire des morceaux d'œuvres d'artistes modernes puis à reconstituer comme un puzzle collectif.

Jeanne, 90 ans, est placée à coté d'une fillette de 8 ans 1/2, prénommée elle aussi Jeanne ; toutes deux s'en amusent en se référant également au nom de la résidence. Un lien entre elles semble s'être tissé au fil des rencontres, ainsi Jeanne (la plus âgée) se dit *"très amusée et enchantée d'être avec les enfants, en petits comités on commence à s'attacher"*. Au terme de ce projet, une exposition des aquarelles aura lieu aux beaux jours, à la résidence Jeanne d'Albret, afin que les résidants puissent en profiter ; une expérience qui contribue au maintien du lien intergénérationnel. Pour les plus âgés, cela permet aussi de se concentrer sur une activité, de retrouver le moral et pour les plus jeunes de faire de belles rencontres. ■

ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Forum des métiers

Au collège la Cerisaie s'est tenu le 4 février dernier un Forum des Métiers. Ce rendez-vous organisé par le collège et les fédérations de parents d'élèves a été un moment privilégié pour découvrir différents métiers dans les branches de la santé, du bâtiment, des administrations, de la justice...

Il a permis également aux collégiens de s'informer sur les cursus de formation et d'orientation avec notamment le CIO et le CFA de Saint-Maur et d'échanger avec les nombreux professionnels présents. L'originalité de ce forum réside dans le fait que les stands d'information étaient tenus par des parents d'élèves.

Lors de ces rencontres, les 3e "découvertes professionnelles" ont présenté des maquettes d'aménagement du quartier de Bercy. ■





CINÉMA SUR LES QUAIS

L'homme qui voulait vivre sa vie

Projection vendredi 23 mars 2012, à 20h, du film réalisé par Eric Lartigau d'après le roman de Douglas Kennedy. Paul Exben a tout pour être heureux : une belle situation professionnelle, une femme et deux enfants magnifiques. Sauf que cette vie n'est pas celle dont il rêvait. Un coup de folie va faire basculer son existence, l'amenant à endosser une nouvelle identité qui va lui permettre de vivre sa vie. Avec Romain Duris, Marina Foïs, Catherine Deneuve. **Espace Jeunesse - 7 bis quai de bercy - Tél. 01.46.76.44.59.** ■

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Mode d'emploi pour un scrutin serein

Le grand rendez-vous que constitue l'élection présidentielle approche à grands pas. Le 1er tour se déroulera le dimanche 22 avril et le second le dimanche 6 mai. Soyez vigilants car des changements opérés sur la ville peuvent modifier vos habitudes électorales.

Attention nouveaux bureaux de vote !

Certains bureaux de vote comportant désormais trop d'électeurs, un nouveau découpage de la ville a été effectué et **2 nouveaux bureaux ont été créés.** Il s'agit d'assurer une meilleure fluidité le jour du scrutin. Votre bureau de vote a donc peut-être changé. Pour vous en assurer, regardez attentivement l'adresse qui figurera sur la carte d'électeur que vous recevrez fin mars.

De nouvelles cartes d'électeur



Ce ne sont pas moins de 20 000 nouvelles cartes qui vont être envoyées et quelques erreurs à la marge peuvent survenir. Si vous avez déménagé récemment et si votre changement d'adresse n'avait pas été enregistré sur les listes électorales avant le 31 décembre, il se peut que votre carte ne vous parvienne pas. Toutefois, vous restez bien inscrits sur les listes électorales à votre ancienne adresse.
En cas de doute vous pouvez appeler le service des affaires civiles au 01.46.76.46.50 ou le contacter via le site internet de la ville www.charenton.fr
N'oubliez pas que le jour du scrutin, une pièce d'identité avec photo est obligatoire pour voter (la carte électorale ne comporte pas de photo).

Vote par procuration : n'attendez pas le dernier moment !

Vous venez de vous rendre compte que vous ne serez pas à Charenton le 22 avril en raison par exemple des vacances scolaires et vous ne voulez pas manquer cette élection ? Pas de panique, le vote par procuration est justement prévu pour ce genre de situation !

Les procurations peuvent être établies au Tribunal d'Instance (48, rue de Paris) ou au Commissariat de police (26, rue de Conflans) où doit se rendre le mandant (personne qui est absente le jour du vote) muni d'une pièce d'identité. Il désignera alors son mandataire inscrit sur les listes électorales de Charenton (mais pas forcément dans le même bureau de vote) quivotera en son nom. **Attention : on ne peut disposer que d'une seule procuration par personne** (deux pour les électeurs résidant à l'étranger).

Le mandant doit donner les nom, prénom, date et lieu de naissance du mandataire. Une forte relation de confiance est recommandée entre les deux parties afin d'être sûr de la sincérité du vote.
Le mandataire recevra un courrier de la ville lui confirmant l'officialisation de la procuration et l'adresse du bureau de vote. Plus vous vous y prendrez tôt et moins il y aura d'attente, alors si vous avez déjà pris votre décision de voter par procuration, rendez-vous au Tribunal d'Instance ou au Commissariat dès à présent !
Les personnes ne pouvant se déplacer doivent contacter le commissariat qui missionnera un agent chez elles pour procéder à l'établissement de la procuration. Attention, un certificat médical attestant de l'incapacité de se déplacer sera demandé. ■

Adresses des bureaux de vote
COMMUNE DE CHARENTON -LE PONT

1er bureau - Espace Toffoli
12, rue du Cadran

2e bureau - Hôtel de Ville
48, rue de Paris

3e bureau - Ecole Maternelle des 4 Vents
48, rue de Paris

4e bureau - Ecole Aristide Briand
1, avenue Jean Jaurès

5e bureau - Ecole Aristide Briand
2, place Aristide Briand

6e bureau - Ecole Aristide Briand
2, place Aristide Briand

7e bureau - Ecole Aristide Briand
4, rue Anatole France

8e bureau - Ecole Maternelle Conflans
26, rue de Conflans

9e bureau - C E S
19, rue de la Cerisaie

10e bureau - C E S
19, rue de la Cerisaie

11e bureau - Ecole Primaire Valmy
1, rue de Valmy

12e bureau - Ecole Maternelle Valmy
2, rue de Valmy

13e bureau - Ecole Maternelle Port aux Lions
4, rue du Port aux Lions

14e bureau - Ecole Maternelle Port aux Lions
4, rue du Port aux Lions

15e bureau - Ecole Maternelle Cerisaie
4, rue des Bordeaux

16e bureau - Ecole Primaire Desnos
1, rue Robert Grenet

17e bureau - Ecole Maternelle Valmy
2, rue de Valmy

18e bureau - Ecole Pasteur
1, rue Jean Moulin

19e bureau - Espace Toffoli
12, rue du Cadran

20e bureau - Ecole Pasteur
1, rue Jean Moulin

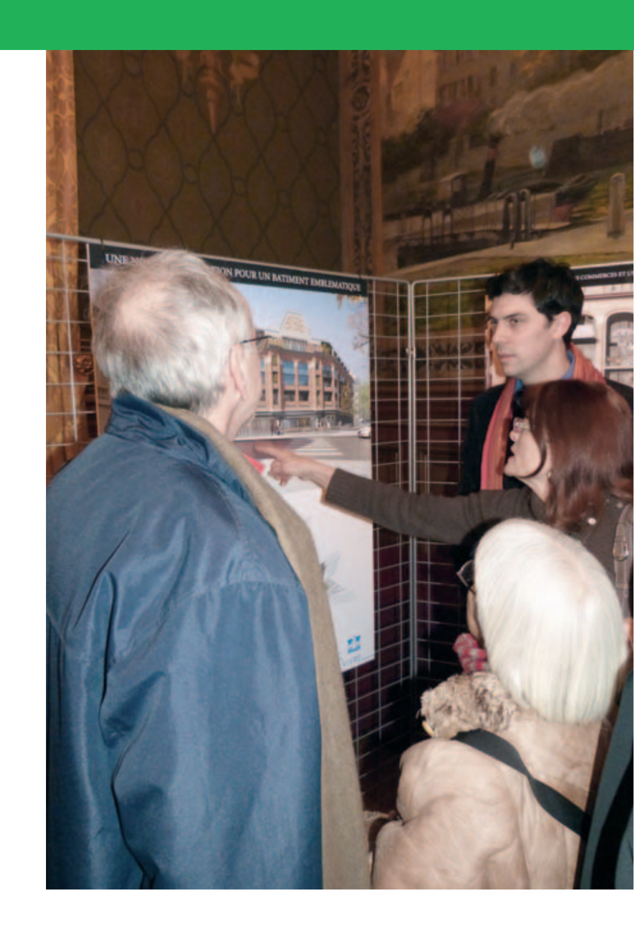
TERRAIN GRAVELLE - ANATOLE FRANCE - JEAN JAURÈS

Une exposition pour s'approprier un beau projet

Parce que les Charentonnais sont nombreux à s'intéresser au devenir du bâtiment qui abritait l'ancien lycée professionnel, la Ville a organisé, du 8 au 17 février, une exposition sur le projet retenu par les conseillers municipaux. Réalisé par Julien Rousseau du Cabinet Fresh Architectes, il a le mérite de conserver l'intégralité de la façade existante. Un registre mis à la disposition des visiteurs a suscité des commentaires dans l'ensemble très positifs sur le projet.

La plupart n'ont pas manqué de saluer l'ingéniosité architecturale qui sauvegarde le patrimoine existant, tout en lui donnant un aspect plus moderne, à l'image de réhabilitations déjà entreprises dans d'autres quartiers de ville comme à Amsterdam ou Brooklyn à New York.

Pour ceux qui n'auraient pu se déplacer, le projet reste visible au sein du service Urbanisme de la ville ou sur le site www.charenton.fr



Une façade intégralement sauvegardée…

Le parti pris architectural vise à conserver l'ensemble de la façade. Son environnement privilégié face au Bois de Vincennes a orienté le projet vers la réalisation de 70 logements de grande qualité.

La conservation des briques et le maintien des arcs existants permettront d'intégrer en harmonie des matériaux nobles tels que le bois.

…mais un bâtiment à réhabiliter

Afin d'adapter ce bâtiment à sa nouvelle destination, des interventions de réhabilitation devront être lancées. Devant la vétusté du bâtiment, la Région elle-même avait renoncé à sa réhabilitation. Ainsi, si l'intégralité de la façade originelle viendra habiller les logements neufs en leur donnant du caractère, une nouvelle façade intérieure devra être dressée afin de renforcer l'existant. De cette manière, les appartements se retrouveront conçus en retrait par rapport à la façade de brique laissant apparaître un espace vacant qui offrira un lieu de vie supplémentaire : balcons, loggias et jardins d'hiver… Par ailleurs, étant actuellement constitué de seulement deux étages malgré sa hauteur imposante, le bâtiment verra ses niveaux réaménagés rendant possible la constitution d'un immeuble (R+4 et R+5).



crédit image : fresh architectures

Des parkings en plein centre-ville

La Ville a souhaité profiter de cette opportunité pour construire, en sous-sol, un parking public de plus d'une centaine de places. Ouvert à tous, il sera très utile pour faciliter l'accès aux commerces, au marché et aux équipements sportifs (complexe Nelson Paillou, piscine, etc.).

Un édifice respectueux de l'environnement

Dans le but d'offrir les meilleures conditions de vie possibles aux futurs habitants, le nouvel édifice répondra aux normes environnementales Bâtiment Basse Consommation (BBC) ou Très Haute Performance Energétique (THPE) c'est-à-dire qu'il nécessitera une consommation d'énergie moindre et dégagera des émissions de gaz à effet de serre limités en matière de chauffage, eau chaude, éclairage, ventilation et refroidissement tout en offrant à ses habitants un confort maximal.

Une nouvelle école pour le centre ville

Autre élément essentiel de ce projet : l'édification d'une nouvelle école élémentaire destinée à alléger le groupe scolaire Aristide Briand et à accueillir de nouveaux effectifs.

Elle sera construite sur 1500 m² du terrain de l'ancien lycée donnant sur la rue Anatole France. Cette école, conçue pour accueillir 240 élèves, comprendra 8 classes de 60 m² (normes de l'éducation nationale : 50 m²), des salles d'activités (informatique, vidéo, bibliothèque, langues, musique), un self, une cour de récréation de 800 m² environ, un préau et un centre de loisirs de 170 m².

Une salle municipale de prestige

Elle sera aménagée en rez-de-chaussée et fera face au Bois de Vincennes. Véritable vitrine de la vie associative et municipale de Charenton, cette salle, de 450 m² environ, aura vocation à accueillir les manifestations de la Ville et des associations.

ECOLE MATERNELLE DES 4 VENTS

Point d'étape

Il y a tout juste un an, après des mois de travail de préparation, le chantier de l'école maternelle des 4 Vents prenait son envol avec la déconstruction de l'établissement scolaire préexistant et le recyclage des anciens matériaux.

Depuis septembre dernier et jusqu'à la fin de l'année 2011, la Ville, en partenariat avec les responsables de la construction de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), a procédé à la préparation des sols et des sous-sols. Cette opération, tout comme le sera la construction des bâtiments, a été réalisée en commun par les deux intervenants pour des raisons financières certes, mais aussi parce que les deux bâtiments devant être imbriqués l'un avec l'autre (la salle de restauration et le parking de l'école se retrouveront sous l'EHPAD), il a semblé plus aisé et plus cohérent de les faire construire par la même entreprise.

La préparation des sols a été une phase importante de ce chantier. En effet, l'histoire du sous-sol charentonnais et la présence de nombreuses carrières entraînaient la nécessité de s'assurer de la stabilité du terrain avant de réaliser les fondations. Cette étape étant à présent achevée, le chantier de construction va concrètement être lancé avec la préparation de l'espace de travail (barrières, baraques, etc.), la mise en place des fondations suivie du montage de la structure et enfin du second œuvre. Ces interventions nécessiteront 15 mois de travaux. S'il n'y a pas de retard imprévu, l'ouverture de l'école à ses jeunes usagers est prévue pour la rentrée de septembre 2013. La maison médicalisée, quant à elle, sera livrée fin 2013.

Réorganisation du chantier

Jusqu'à présent, le chantier réalisé sur les terrains du quartier des 4 Vents était alimenté en matériaux via l'avenue de Lattre de Tassigny afin de gêner le moins possible les riverains de la rue Gabriel Péri. L'ouverture du chantier de l'EHPAD et de l'école maternelle ne va plus permettre cet arrangement. Aussi, quelques camions supplémentaires devront emprunter la rue Gabriel Péri pour atteindre le chantier durant quelques semaines. Les entreprises et la Ville s'excusent de la gêne et veilleront à minimiser les nuisances pour les riverains.

DROITS DE VOIRIE

Un règlement pour mieux vivre ensemble

Le partage de l'espace public peut parfois être source de conflit. C'est pourquoi la Ville a souhaité faire appliquer des droits de voirie auprès des responsables de chantiers, des détenteurs de places de stationnement affectées aux livraisons ou transports de fonds et des commerçants.



Le domaine public est, par son essence même, accessible et ouvert à tous. Cependant, c'est un espace commun qu'on ne peut s'approprier puisqu'il relève de l'intérêt général. Le Code général de la propriété des personnes publiques précise d'ailleurs que *"nul ne peut, sans disposer d'un titre l'y habilitant, occuper une dépendance du domaine public […] ou l'utiliser dans des limites dépassant le droit d'usage qui appartient à tous"*.

Des référents bien identifiés pour travailler en confiance

C'est en ce sens que le Conseil municipal a voté il y a deux ans, à l'unanimité, un règlement relatif aux diverses implantations sur la voirie communale (échafaudages et barrières de chantier, places de stationnement réservées, terrasses et étalages). L'application de ce règlement de voirie reste aujourd'hui trop parcellaire. Un groupe de travail a été mis en place et des référents ont été désignés pour y remédier. Plus particulièrement, à partir du mois d'avril, un agent municipal va se rendre chez chaque commerçant pour présenter le règlement de voirie, recenser ses besoins en matière d'occupation du domaine public et l'accompagner dans ses démarches administratives.

Les terrasses et les étalages : des atouts à favoriser mais aussi à réglementer

Si les terrasses fleurissent à l'arrivée du printemps, leur nombre a considérablement augmenté, notamment depuis la loi interdisant de fumer dans les lieux publics. De même, les étalages colorés qui prolongent certaines boutiques dynamisent, animent et valorisent les quartiers. Il n'est donc pas question de les interdire, mais bien au contraire de favoriser leur installation. Mais, au quotidien, le partage de l'espace, sans règles équitables et claires, peut parfois soulever de vives polémiques avec les riverains ou avec les piétons (personnes âgées, personnes à mobilité réduite, mères de famille équipées de poussettes) qui considèrent que les trottoirs sont encombrés de supports de diverses natures qui entravent leur bonne circulation.

Un règlement pour un partage harmonieux de la voie publique

Le règlement de voirie, une fois appliqué, accordera donc une légitimité aux commerçants qui, en contrepartie, devront s'acquitter chaque année d'une redevance calculée en fonction des avantages dont ils jouissent, de l'obligation de respecter les limites accordées pour leur implantation et les règles de sécurité.

Ce règlement de voirie est consultable à l'accueil des Services techniques, à la Police municipale, à la Direction de l'Economie et de l'Emploi et prochainement sur le site www.charenton.fr ■

Principaux équipements nécessitant une déclaration avant installation sur le domaine public

Terrasse de café ouverte ou fermée
Distributeur
Rôtissoire
Etalage
Présentoir
Panneau publicitaire au sol
Chevalets
Marchand ambulant
Jardinières

BANQUET ANNUEL

Danser sur Seine



Les 27 et 28 mars prochain, les retraités charentonnais de plus de 62 ans sont conviés à participer à une croisière des bateaux parisiens sur la Seine, suivie d'un déjeuner dansant. Sur l'invitation du Maire, Jean-Marie Brétillon, cette sortie semble être la promesse d'un moment à la fois culturel et convivial. Participation aux frais de transport pour ceux qui utilisent les cars de la ville : 5 € (excepté pour les bénéficiaires du complément mensuel de ressources).

Inscriptions : les 20 et 21 mars 2012 de 9h30 à 11h30 puis de 14h à 16h30
CCAS - Service retraités - Centre Alexandre Portier, accès par le 2, rue de l'Archevêché.

LOISIRS

Peinture sur porcelaine



Dans cet atelier "peinture sur porcelaine" règne une ambiance chaleureuse et créative. Chaque participante, sur les bons conseils de l'enseignante, prépare ses pigments et réalise petit à petit son décor sur porcelaine. Les personnes viennent avec leur inspiration et leurs pinceaux, puis sont guidées lors des étapes de la réalisation des décors. La qualité essentielle pour participer à cet atelier est la précision, ainsi, pas de niveau nécessaire !
Chaque année, les membres de cet atelier participent à l'exposition-vente au bénéfice de l'Institut Curie et de la recherche contre le cancer en offrant généreusement leurs créations sur porcelaine.
N'attendez plus pour faire un essai, et venez vous initier en toute convivialité !

Chaque mardi de 9h à 12h
Tél. 01.45.18.36.32
CCAS - Service retraités - Centre Alexandre Portier, accès par le 2, rue de l'Archevêché.

EN CADENCE !

Zoom sur la marche sportive

Cette nouvelle discipline est très développée dans les pays nordiques, car elle permet un renforcement musculaire et favorise l'équilibre en douceur. C'est une bonne occasion pour profiter du plein air et entretenir sa condition physique entre amis !
Prochain rendez-vous le 3 avril, de 14h à 15h30.
Le départ aura lieu devant le kiosque à journaux place A. Briand.

Inscriptions et renseignements auprès de Karine : 01.45.18.36.34.
Tarif : 15 € pour le trimestre.

PARTAGE

Les après-midi littéraires

Voici l'occasion de faire partager vos lectures, vos coups de cœur du moment : des après-midi littéraires au Centre Alexandre Portier. Pour passer un bon moment entre amateurs de romans, d'essais et autres nouvelles, cet atelier se poursuivra logiquement dans l'une des médiathèques, en faisant la rencontre de professionnels.

Inscriptions à partir du mardi 13 mars pour la sortie du mardi 10 avril.
Sortie à partir de 14h30. Tél. 01.45.18.36.34
CCAS - Service retraités - Centre Alexandre Portier,
accès par le 2, rue de l'Archevêché.

RAPPEL

L'atelier "Moments d'écriture"

Pour celles et ceux qui aiment jouer avec les mots, les phrases, les idées, cet atelier est fait pour vous !

Rendez-vous les vendredis 9 et 23 mars à 10h.
Tarif : 28 € pour le trimestre - Tél. 01.45.18.36.32.
CCAS - Service retraités - Centre Alexandre Portier
21 bis, rue des Bordeaux, sous la véranda.

La municipalité met un point d'honneur à faire le maximum pour assurer le maintien à domicile de ses concitoyens les plus âgés. Cette détermination se traduit par l'attribution de différentes aides financières*, mais aussi par la mise en place de nombreux services pour faciliter la vie quotidienne des retraités résidant sur la commune.



SOLIDARITÉ

Favoriser le maintien à domicile

Restauration à domicile

Les repas sont assurés 7 jours sur 7 avec un passage du livreur du lundi au vendredi entre 8 h et 12h. Afin d'adapter ces repas au plus près des goûts et des envies des personnes âgées, ces dernières ont le choix entre deux menus. Ils peuvent d'ailleurs être adaptés à leur état de santé (repas sans sel, par exemple).

Au-delà du simple service de restauration, la venue régulière de l'agent en charge du portage des repas crée un lien. Les retraités sont ainsi assurés de rencontrer et d'échanger avec une personne une fois par jour. Par ailleurs, lors de sa tournée, si l'agent social constate que l'usager ne répond pas ou présente des signes alarmants, il prévient immédiatement le C.C.A.S. Cette procédure a déjà permis d'éviter le pire à certains Charentonnais.

Conditions :
Etre âgé(e) de 62 ans ou plus.
Le prix des repas varie selon les ressources.

Contact :
C.C.A.S - Service Aides Légales et Facultatives.
Tél. : 01.45.18.36.24

NB : Pour les résidants et les personnes autonomes n'ayant pas de souci pour se déplacer, des déjeuners sont proposés chaque midi à la RPA Jeanne d'Albret du lundi au vendredi ; une manière supplémentaire d'enrichir leur vie sociale.

* **Aides financières :** prime de chauffage, minimum vieillesse assuré par le C.C.A.S. de Charenton à 887 € contre 742 € pour le minimum vieillesse légal, …



Pierre Miroudot,
Maire-adjoint en charge de la solidarité

"Le versement d'aides financières (complément mensuel de ressources, prime de chauffage, etc.) est primordial ; mais le C.C.A.S de Charenton ne saurait se satisfaire de soutenir seulement financièrement ses concitoyens.

C'est pourquoi la municipalité a mis en place tout un panel de prestations et tissé des partenariats privilégiés afin de faciliter le maintien à domicile des personnes âgées."

Télé-assistance

Ce service favorise la sécurité physique (malaise, incendie…) et psychologique (isolement) par l'installation d'un système relié du domicile de la personne à une centrale d'écoute spécialisée, prête à recevoir les appels d'urgence 24 heures sur 24.
Il s'agit, au choix, d'un pendentif ou d'une montre renfermant un boîtier d'une portée de 80m relié à une centrale. Pour avertir cette dernière du moindre problème, l'usager n'a qu'à presser un bouton. Selon la gravité de la situation, les interlocuteurs de la centrale avertissent les proches de la personne ou les structures d'urgence. Si le retraité est inconscient, ce sont les pompiers qui sont dépêchés sur place. Le Centre Communal d'Action Sociale prend en charge, selon les ressources, une partie ou la totalité de la location.

Conditions : être Charentonnais et avoir 62 ans ou plus.

Contact : C.C.A.S - Service Aides Légales et Facultatives. Tél. : 01.45.18.36.24



Chantal Gratiet,
Maire-adjoint en charge de la vie des seniors

"Se maintenir à domicile, c'est aussi pouvoir sortir de chez soi, même si l'on a des difficultés à marcher ou à prendre les transports. Grâce au Bus Services, les seniors conservent leur autonomie en matière de déplacements sur la ville."

Bus Services

Ce véhicule permet le transport dans Charenton des personnes autonomes ayant quelques difficultés à se déplacer. Ce minibus, entièrement gratuit et financé par le Centre Communal d'Action Sociale, dessert le Centre Alexandre Portier, la Résidence Jeanne d'Albret, la Mairie et ses équipements, la Poste, la Sécurité Sociale, le marché du mercredi. Vous pouvez l'utiliser pour vos démarches administratives, courses ou activités de loisirs. Le Bus Services fonctionne du lundi au vendredi.

Important : afin de mieux répondre à la demande, et dans la limite des places disponibles, réservez au plus tard 48h avant votre déplacement.

Conditions : être retraité et âgé de 62 ans et plus, autonome ayant quelques difficultés à se déplacer et domicilié à Charenton. Une carte est délivrée par le Service Retraités.

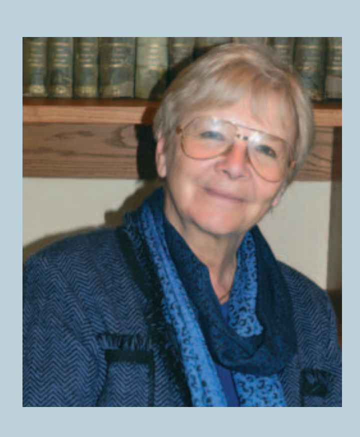
Contact : CCAS - Service Retraités - Centre Alexandre Portier
21 bis, rue des Bordeaux - Tél. 01.45.18.36.33

Soins à domicile

L'association CLAPA propose des Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) plusieurs fois par jour et 7 jours sur 7 en fonction des besoins des personnes concernées. Ces prestations de soins infirmiers qui ne se confondent pas avec une Hospitalisation A Domicile (HAD) sont d'ordre divers : pansements, injections, soins post-hospitalier, hygiène…
Pour ce faire, le CLAPA, en charge actuellement de 145 personnes réparties sur Charenton, Saint-Maurice et Maisons-Alfort, compte 45 salariés dont 6 administratifs, 2 infirmières coordinatrices et 8 infirmières accompagnées d'une trentaine d'aides-soignants.
Au-delà des soins prodigués par ces professionnels, l'association propose également sans surcoût pour l'usager (grâce au soutien de la Ville et de la Sécurité sociale, notamment) des ateliers mémoires mensuels organisés au siège de l'association ainsi que des stimulations cognitives pratiquées par un psychologue, un service de coiffure, de pédicure et d'ergothérapie à domicile ; des prestations qui ne sont pas sans avoir des effets positifs sur le moral des patients.

Conditions : sur prescription médicale, ce service s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus malades ou dépendantes, aux personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap.

Contact : Centre de Liaison et d'Aide aux Personnes Agées (CLAPA)
21, rue de Conflans - Tél. 01.56.29.14.01



Christiane Mayer,
Présidente du CLAPA

"En qualité d'infirmière libérale, ma carrière m'a permis de prendre conscience combien le soin du corps devait être accompagné du soin de l'esprit. C'est ce que le CLAPA a mis en place grâce à un personnel professionnel qui a naturellement fait le choix de s'impliquer pour le bien-être des personnes âgées."

La Résidence Jeanne d'Albret, un foyer logement de qualité

Cet établissement, situé en plein cœur de ville, a été inauguré en 1977. La vocation de la résidence est d'offrir aux retraités seuls, valides et autonomes la sécurité, les commodités et la convivialité qu'ils sont tous en droit d'attendre à leur âge. Les 40 studios spacieux et fonctionnels sont à chaque nouvelle arrivée remis à neuf afin de permettre à chacun de retrouver son lieu de vie habituel grâce à l'apport d'objets et de meubles personnels. De cette manière, ils se sentent pleinement chez eux tout en ayant en plus des prestations adaptées, quasi sur mesure. Le personnel de la RPA met tout en œuvre pour leur faciliter la vie au quotidien en les aidant dans des tâches administratives, par exemple, mais aussi en insufflant de la convivialité et en luttant contre l'isolement grâce à l'organisation régulière d'animations. Plus simplement, cette équipe rassure les habitants par sa simple présence. L'établissement propose également des services tels que la restauration le midi (qui est ouverte aussi aux non-résidants), le salon de coiffure ou la blanchisserie ; le tout dans un cadre de vie agréable. Il s'agit bien là d'un outil performant qui permet à ses résidents de se maintenir à domicile plus aisément et plus longtemps que dans un appartement traditionnel.

Conditions : être retraité et âgé de 62 ans et plus, valide et autonome.

Contact : Résidence Jeanne d'Albret - 12, rue Paul Eluard - Tél. 01.71.33.00.50 ou 51



Marie-Louise Freysz,
Conseillère municipale déléguée à la RPA Jeanne d'Albret

"La vocation de la résidence Jeanne d'Albret est d'offrir aux retraités la qualité de vie qu'ils sont en droit d'espérer. Grâce à cet établissement, ils conservent leur autonomie comme s'ils étaient dans n'importe quel autre logement tout en bénéficiant de la sécurité que confère la présence de l'équipe de la RPA."



Claude Martin,
Président de l'AIDAPAC

"Notre action n'est pas seulement tournée vers une prise en charge des problèmes du quotidien que rencontrent les personnes âgées que nous aidons, mais aussi vers la détresse que provoquent la solitude et l'indifférence. Nous sommes ou seront amenés, pour notre entourage, à prendre conscience de cet immense défi que représente le vieillissement dans l'indifférence. Nous tentons, grâce au dévouement de nos personnels d'apporter une réponse, certes modeste, à ce défi."

Aide à domicile

L'AIDAPAC est une association d'aide et d'accompagnement à domicile. Elle soutient les bénéficiaires dans leurs projets de vie en adaptant le service proposé à l'évolution des besoins des usagers, en lien avec les partenaires médicaux-sociaux du secteur et les aidants familiaux. L' AIDAPAC compte 19 agents à domicile, 10 employés à domicile, 23 auxiliaires de vie sociale.
Les aides à domicile ont pour rôle d'accomplir les travaux ménagers courants (courses, préparation des repas, ménage, lessive) à l'exception des gros travaux, d'aider aux démarches administratives simples. Elles peuvent accompagner en courses ou chez le médecin, assurer un soutien moral, aider à la toilette surveiller la prise du traitement préalablement préparé par une personne habilitée. Le coût horaire est calculé d'après un barème établi par les caisses de retraites ou le Conseil général dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie. Il est possible d'obtenir une prise en charge par l'Aide Sociale. Les dossiers de demande sont traités par le C.C.A.S. Son Conseil d'administration donne son avis consultatif puis transmet le dossier au Conseil général qui décide.

A noter : le C.C.A.S de Charenton subventionne cette association à hauteur de 192 000 € pour l'année 2012.

Conditions : sont notamment concernés les retraités et toute personne atteinte d'une maladie de longue durée.

Contact : Association des Intervenants à Domicile Aux Personnes Âgées de Charenton-le-Pont 8, quai des Carrières - Tél. 01.43.68.76.23 - mail : aidapac@aol.com

UN PEU DE DOUCEUR...

Cupidon était sur Charenton

Cette année, pour la Saint Valentin, la ville de Charenton avait décidé d'innover en mettant à disposition des amoureux ses journaux électroniques d'information. La semaine précédente, le site Internet proposait aux habitants d'inscrire en ligne leurs messages fleuris et autres mots doux.
Les 50 premiers inscrits ont donc été diffusés en continu toute la journée du 14 février dernier sur les 7 panneaux de la ville, dans des registres tendres, humoristiques ou originaux. Dans le même temps, l'ensemble des messages étaient consultables sur le site Internet.
Les Charentonnais ont donc eu le plaisir cette année d'avoir une Saint-Valentin originale et conviviale ! ■





@

Internet en fête !

La fête de l'Internet 2012, qui aura lieu du 17 au 25 mars, sera ponctuée d'animations et de nouveautés qui permettront aux usagers de toujours mieux partager, s'informer et communiquer. Des sessions de formation pour les demandeurs d'emploi et des séances d'initiation et de perfectionnement en direction des seniors sont notamment programmées.
Les autres temps forts de cette édition seront la mise en ligne sur le site de la ville de deux nouveaux services : **un plan et un guide du tri interactifs** (cf. p.26). Le plan interactif de la ville rendra possible de nouvelles fonctionnalités, en fonction de vos attentes ! Personnalisable, il offrira des utilisations riches et variées, comme le calcul d'itinéraires, la visualisation des services, écoles, commerces, lieux culturels et sportifs, transports, loisirs, parkings, pistes cyclables...
A la demande, ce service vous proposera aussi de visualiser les bâtiments tout en précisant des informations pratiques telles que les horaires, les coordonnées téléphoniques ou encore les animations. A l'aide de mots clés, vous retrouverez instantanément un site, un lieu, une information. Simple et agréable, cette nouvelle fonction livrera assurément un grand potentiel et une navigation intuitive pour les utilisateurs. ■

TRÈS HAUT DÉBIT

Les Charentonnais sont enfin connectés à la fibre optique

Cette technologie du très haut débit va sans nul doute nous apporter du confort et une certaine aisance dans nos pratiques quotidiennes. Plus rapide et performante que l'ADSL ou nos vieux câbles, la fibre optique est maintenant accessible aux usagers de la ville.

En effet, quatre opérateurs se sont raccordés récemment au territoire de Charenton : Numéricable, SFR, Free et Orange. Ils ont signé des accords de collaboration et assurent ainsi une meilleure couverture. Avec la fibre, il devient possible d'accéder à plusieurs écrans, ordinateurs, télévision HD, mobiles connectés à la 3G. Jouer en ligne et télécharger de gros fichiers sera facilité.

Pour bénéficier de tous ces avantages, il ne vous reste plus qu'à demander à votre syndic d'immeuble de choisir, en assemblée générale, l'un des opérateurs, qui ensuite prendra en charge gratuitement l'installation des infrastructures à l'intérieur de l'immeuble. ■



LABEL VILLES INTERNET 2012

Charenton atteint les sommets !

Lors de la 13e édition du Label Villes Internet remis à Paris le 6 février dernier, Charenton s'est vue décerner 5 @robases, soit la plus haute promotion de cette distinction nationale.

Après être restée trois années au niveau des 3@, la Ville avait accédé en 2010 aux 4@. En 2012, elle est la seule ville du Val-de-Marne à passer de 4 à 5 arobases, rejoignant ainsi le niveau de deux autres communes du département et du groupe très restreint des 29 villes françaises 5@. Autant dire que cette promotion représente une grande joie et une grande fierté pour Charenton et plus particulièrement pour les deux élus en charge de ce secteur : Patrick Ségalat, Maire-Adjoint chargé des nouvelles technologies et Sylvain Drouvillé, Conseiller municipal chargé du site Internet.

La récompense d'une réelle exigence de qualité

Cette ascension récompense l'exigence de qualité que la Ville avait fixée dès le lancement de son nouveau site en octobre 2010. Cet objectif semble aujourd'hui atteint. En effet, outre la reconnaissance du jury professionnel du Label Villes Internet, les statistiques régulièrement réalisées le montrent : le nombre de pages vues et le temps passé sur le site sont bien plus importants que par le passé et les connexions sont de plus en plus choisies puisqu'elles passent de moins en moins par des moteurs de recherche. C'est donc la preuve que le www.charenton.fr offre des informations et des services qui répondent aux attentes des internautes.

2011, une année riche en nouveautés

En matière de services et d'initiatives (27 en 2011 contre 12 en 2010), 2011 fut une année riche pour Charenton : module de sondage, documents d'urbanisme, site accessible sur téléphone portable, budget interactif, meilleur référencement sur Google, nouvelle galerie photos, page Facebook, jeux interactifs, offres d'emploi en ligne, … ont séduit les internautes. Citons particulièrement l'accessibilité du site sur les portables. La consultation sur smartphone semble avoir répondu à une attente légitime des détenteurs chaque jour plus nombreux de ce type de technologie.

Encore plus de services en ligne en 2012

Pour autant, Charenton n'entend pas "se reposer sur ses lauriers", aussi mérités soient-ils, et de nombreux projets sont d'ores et déjà programmés pour l'année 2012 : un guide du tri interactif (cf. page 26) et la mise en ligne d'un nouveau plan de ville interactif (cf. page précédente), un nouvel annuaire des commerçants, un portail des associations plus dynamique, un portail des médiathèques avec un accès au catalogue ou aux comptes clients en ligne, la mise en réseau des Charentonnais grâce à des outils d'échanges de services ou de "troc" (petites annonces, mise en relation, etc.), …

Autant de nouveaux services et outils que le Charenton Magazine ne manquera pas de vous présenter au fil de leur mise en ligne. ■



Sylvain Drouvillé,
Conseiller municipal
en charge du site Internet

"Avec ces 5@, le site Internet de notre ville est monté sur la plus haute marche du podium !
Sur les 356 villes françaises candidates, ces arobases représentent la plus haute distinction de ce Label national.
En effet, le Label Villes Internet récompense les communes qui ont mis en œuvre une politique significative en matière de démocratisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et de leurs usages citoyens.

Il fonctionne sur une évaluation rigoureuse des politiques locales en faveur d'Internet, tout en mettant en perspective au niveau national les réalisations et initiatives de chaque commune.

Après avoir gagné 4@ en 2010, nous confirmons aujourd'hui notre choix de faire du site Internet charentonnais, un site qui bouge, évolue et s'adapte en permanence aux exigences de la toile.

Fruit d'un véritable travail d'équipe et ayant la particularité d'être réalisé quasi-intégralement en interne grâce aux services municipaux, cette récompense représente pour tous joie et fierté.

Sans tape à l'œil et pas à pas, le site de notre ville s'améliore et gagne en crédibilité. Nous recevons également cette récompense dans un esprit de responsabilité car il est hors de question de nous reposer sur nos lauriers. Notre objectif demeure clair et affirmé : mettre à la disposition de tous un outil numérique essentiel pour le bien vivre à Charenton !

Pour ce faire, le travail reste immense et je vous rassure, les projets en 2012 ne manqueront pas.

D'ici quelques semaines, le plan de ville interactif, actuellement en cours d'élaboration, sera l'occasion d'un nouveau bond en avant pour notre site."

EN BREF...

DÉCOUVERTE
Ludique et rythmée, la capoeira à découvrir pour les enfants

Si vous voulez découvrir la capoeira, art martial brésilien, venez en famille le **samedi 31 mars** au Palais des Sports Télémaco Gouin. De 14h à 17h auront lieu des passages de cordes pour les enfants de 5 à 12 ans.
Les démonstrations sont ouvertes au public, vous serez sans nul doute séduits !
Tarif pour les enfants : 35 €/journée
Association "Raizes de dois Capoeiras"
Tel. 06.49.81.65.78
Palais des Sports Télémaco Gouin
4 bis, avenue Anatole France

AMOPA 94
Rendez-vous

L'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques organise son Assemblée Générale **samedi 24 mars** 2012, à partir de 10h, en l'Hôtel de Malestroit, à Bry-sur-Marne. ■

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES
Ateliers de Français langue étrangère

Depuis la rentrée 2011, des groupes d'apprentissage de la langue française se sont constitués à Charenton pour les adultes d'origine étrangère qui désirent mieux s'exprimer.
L'association recherche maintenant d'autres bénévoles pour animer des ateliers de Français langue étrangère.

Pour acquérir méthode et pédagogie, une formation leur sera dispensée avant d'animer ces ateliers.
Association des Familles de Charenton
Tél. 01.48.93.09.55 ■



OBJETS D'ART

Un métier de passion : restauratrice de céramique

En entrant dans l'atelier, l'œil du visiteur circule immédiatement entre les assiettes, plats, vases, pots, céramiques architecturales, objets insolites, amphores du 12e siècle en cours de restauration, de montage... Candice Carpentier, tablier de travail noué, travaille et restaure des céramiques depuis 5 ans à Charenton. Après une formation à l'école des Condés, près de Bastille, elle a choisi de s'installer dans notre ville et a créé sa micro entreprise.
Elle s'adresse aussi bien aux professionnels, tels que les antiquaires, chercheurs, ou les particuliers, qui apprécient la qualité de son travail, mais également la discrétion de son atelier et la proximité de la capitale. Pour chaque objet, elle pose un diagnostic, prend en compte son état et sa spécificité. Elle précise *"c'est agréable pour moi de trouver une histoire différente dans chaque céramique, certaines personnes aiment me raconter des anecdotes au sujet de leur objet "*.
Après un devis et une entente préalable avec le client, il sera nécessaire de patienter 3 mois avant que la restauration ne soit effectuée.

Candice restaure des objets d'art en céramique, c'est-à-dire en porcelaine, terre cuite, faïence, grès ou biscuit. Elle offre également la possibilité aux amateurs de pratiquer des journées d'initiation, il suffit alors d'apporter votre céramique et elle vous accompagnera pas à pas dans la restauration de votre objet.
Tarifs : 200 € le cours de 6h (1 journée) prêt des outils et du matériel inclus
Contact : Candice Carpentier au 06.83.59.64.19 ■



BASKET

Une escapade au paradis terrestre

Les basketteurs de la Saint-Charles ont effectué un voyage inoubliable en Nouvelle-Calédonie (financé par la Fédération Française de Basket) fin janvier à l'occasion d'une rencontre de coupe de France. Ils nous ont envoyé un rayon de soleil alors que le froid s'abattait sur la métropole. Première découverte, la Nouvelle-Calédonie est le territoire français le plus éloigné de Paris sur le globe terrestre. Plutôt que d 'effectuer un vol interminable, le choix a été fait d'une escale au Japon après 13 heures de vol ce qui a permis au groupe de visiter Tokyo. Après un nouveau vol de 9 heures, l'équipe est enfin arrivée à Nouméa où la température allait rapidement atteindre 34°c !
Fort heureusement, les joueurs ont eu 3 jours pour récupérer et découvrir les extraordinaires beautés de la faune et de la flore locales (de la barrière de corail au "tricot rayé", 2e serpent le plus dangereux de la planète). Ils se sont ensuite concentrés sur le match organisé contre le club de la Vallée du Tir qui comptait bien profiter de l'avantage du terrain pour mettre en difficulté l'équipe venue d'au-delà des mers. Certes les organismes étaient fatigués et avaient du mal à s'acclimater à un degré d'humidité exceptionnel. Mais, en vrais pros, sous l'impulsion de leur capitaine Tom Brunet, les Charentonnais qui avaient entamé le match avec un handicap de 7 points ont assuré le spectacle et se sont imposés sur le score de 90 à 70 ; mais l'essentiel était ailleurs, dans la chaleur de l'accueil et le partage des coutumes locales qui laisseront une empreinte indélébile. ■

ATHLÉTISME

Des Foulées charentonnaises par grand froid

Il convient de tirer un grand coup de chapeau aux quelque 2000 courageux (toutes courses confondues) qui ont osé braver un froid sibérien pour venir sacrifier aux traditionnelles foulées charentonnaises sur 5 km ou 15 km sans oublier les courses des enfants. L'extrême rigueur de l'hiver qui s'est abattu sur notre pays début de février suffit à transformer en héros le moindre coureur ayant franchi la ligne d'arrivée et ce quel que soit son temps. En racontant cette journée mémorable le soir au coin du feu, certains pourront dire fièrement "J'y étais !" ■



VOLLEY-BALL

Une réussite exemplaire

Le CNM Charenton Volley-Ball accomplit des performances exceptionnelles depuis le début de saison de Nationale 1 puisqu'il est à la lutte avec le club de Calais pour la 2e place qualificative pour la montée en Pro B professionnelle. Claude Contamessi, entraineur emblématique de cette équipe pour la 5e saison consécutive, nous révèle les secrets de cette réussite. Il faut tout d'abord souligner le travail effectué en profondeur qui porte actuellement ses fruits. A l'instar il y a quelques années de l'équipe d'Auxerre en football, le CNM tient la dragée haute aux grosses écuries grâce à ses valeurs.

Un groupe homogène et motivé

"A Charenton, contrairement à ce qui se passe dans certains autres clubs, on n'a pas fait le choix d'une vedette au nom rutilant payé comme un mercenaire, mais uniquement de joueurs motivés par l'amour du maillot. Tous forment un groupe homogène et les joueurs évoluent ensemble pour certains depuis plusieurs années. Au fil du temps l'amalgame s'est fait et le groupe a gagné en cohésion, aujourd'hui les joueurs se trouvent les yeux fermés et ils savent qu'ils peuvent compter les uns sur les autres."

Le volley est le sport le plus collectif qui soit où on peut réussir sans vedette, Charenton le prouve.

"En ce moment nous sommes dans une spirale positive, les victoires appellent les victoires. Toutefois, il ne faut pas oublier que nous luttons avec des clubs au budget souvent deux à trois fois plus important que le nôtre ! Au début de saison, l'objectif était de terminer dans les cinq premiers, aujourd'hui tout est possible entre la 2e ou la 3e place. Si nous montons en Pro B, il faudra trouver un sponsor, avertit Claude Contamessi, *car le budget minimum pour une équipe pro d'après le règlement est de 450 000 € ! "*
N'oubliez pas d'aller soutenir votre équipe du CNM en famille le samedi soir aux gymnases Tony Parker (calendrier sur le site de la ville à la rubrique sports) pour ses derniers matches à domicile l'entrée est toujours gratuite ! Les joueurs comptent sur vous pour les aider à poursuivre leur superbe saison et la terminer en fanfare ! ■



Lauréats du 59e Salon de Charenton

Prix Peinture : Anne Mandorla - **Prix Sculpture :** James Chedburn - **Prix Gravure :** Valérie Vahey
Prix Photographie : Laurence Rolland - **Prix du Lions Club :** Annie Brétillon

FOISONNEMENT ARTISTIQUE

Retour sur le salon de Charenton

Au 59e Salon de Charenton, qui s'est tenu le mois dernier à l'espace Art et Liberté, vous avez pu découvrir le travail de près de 200 artistes professionnels et amateurs.
Une vraie diversité artistique, avec l'occasion pour ces créateurs, venus essentiellement de Charenton et Saint Maurice, de faire partager leur passion et de se confronter au regard des autres.
L'invitée d'honneur cette année était le sculpteur Ginette Ginioux, qui a exposé ses sculptures, peintures et dessins. Récemment célébrée par l'Académie des Beaux-Arts de Paris, elle a reçu le Prix de Sculpture 2011 "Maria Pilar de la Béraudière".

EXPOSITION

Vues sur intérieurs

Avec cette exposition, 5 artistes femmes viennent investir l'espace Art et Liberté chacune à leur façon.
Pour rendre hommage à l'artiste Françoise Coutan, cette exposition audacieuse et originale met en scène des espaces intérieurs rappelant celui d'une maison.

La galerie, pour un temps, va accueillir des univers pleins de surprises, avec des objets, des matières et des détournements. Vous pouvez découvrir ces "Vues sur intérieurs" lors du vernissage, jeudi 8 mars 2012 et ce nouveau regard teinté de pertinence, d'humour et de poésie par des artistes contemporaines.

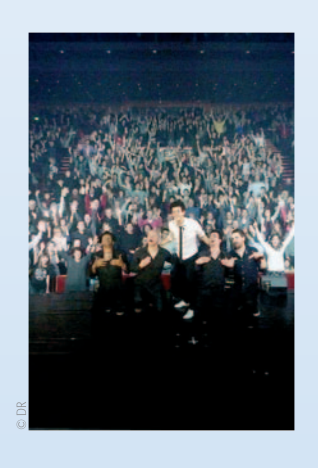


"Vues sur intérieurs"

Espace Art et Liberté
3, place des Marseilais
du jeudi 8 mars
au samedi 7 avril.

SPEC-TA-CU-LAIRE !

Michael Gregorio a enflammé le public du T2R



© DR

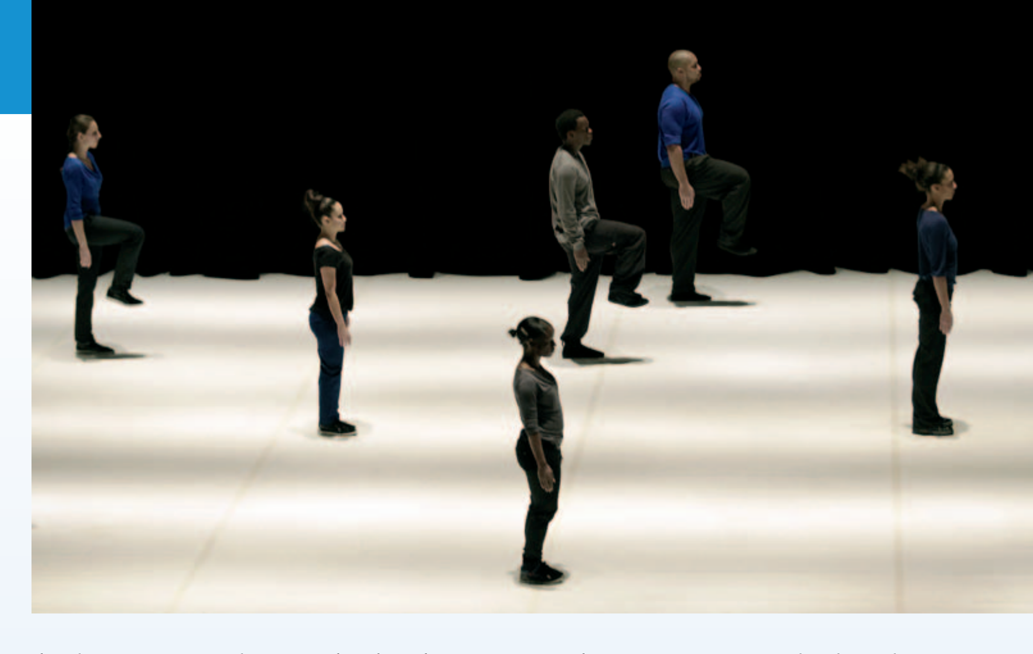
Valeur montante de l'humour et de la chanson, Michael Gregorio est monté sur les planches du T2R le 18 février dernier. Son spectacle, intitulé "Michael Gregorio pirate les chanteurs" est un véritable concert, avec 4 musiciens sur scène, dans lequel il imite à la perfection les musiciens d'hier et d'aujourd'hui.
A la rencontre des spectateurs, il a réalisé une performance extraordinaire et a su séduire le public charentonnais.

MÉDIATHÈQUES

Une boîte de retour sur les quais

La médiathèque des Quais offre un nouveau service avec l'installation d'une boîte, qui, à coup sûr, apportera un confort d'utilisation des usagers.
Désormais, à toute heure, vous pourrez rendre vos documents (livres, revues, CD et DVD) en les glissant dans une boîte de retour, située à l'extérieur de la structure. Ces derniers pourront provenir des Médiathèques des Quais et de Bercy.





HIP HOP

Questions à ...

Anne Nguyen, chorégraphe charentonnaise, qui a récemment montré au T2R sa dernière création, "Promenade obligatoire".

Vous êtes danseuse et chorégraphe, à la croisée de la danse hip-hop et de la chorégraphie contemporaine : quelles sont vos influences ?

J'ai fondé la compagnie "par Terre", basée à Charenton, en 2005. Je cherche à développer une écriture chorégraphique conceptuelle, différente de la danse hip-hop habituelle. Je m'inspire de principes mathématiques et géométriques pour composer des motifs de danse dans l'espace. J'écris aussi des poèmes sur la danse, qui constituent le "Manuel du Guerrier de la Ville". J'ai aussi la chance d'enseigner depuis cette année à Sciences Po dans le cadre d'un atelier de réflexion et de pratique artistique basé sur ces textes.

Pouvez-vous nous parler de votre nouvelle création ?

Nous avons passé 2 semaines en répétitions au T2R pour finaliser "Promenade obligatoire", ma 5e création chorégraphique. La première a été un grand succès. Dans cette création, j'examine différents états possibles "d'être ensemble" dans une société toujours en mouvement. Huit danseurs effectuent une traversée ininterrompue dans le sens de la flèche du temps. Ils composent une matière mouvante, une sorte de frise chronologique vivante.

Pour plus d'informations sur la compagnie : www.compagnieparterre.fr

MUSIQUE

Un compositeur créatif et généreux



Ces derniers mois, les élèves des Conservatoires de la Communauté de Communes ont eu la chance de rencontrer le compositeur français Nicolas Bacri et de suivre ses cours. Une vraie chance pour ces élèves que d'avoir un échange avec le créateur des œuvres étudiées et de saisir le rapport à la partition, au texte musical. La musique de Nicolas Bacri est très expressive, d'une grande richesse harmonique et il est très attaché à communiquer son expérience.

Jeunes, adolescents et adultes participent activement à ce projet. Ils sont fiers de pouvoir rencontrer un compositeur reconnu et de faire mentir le fameux adage selon lequel, dans les conservatoires, on ne joue que des compositeurs décédés...

A retenir : Nicolas Bacri participera au Festival Musiques de Notre Temps mercredi 28 mars à l'auditorium de Saint-Maurice, à 20h avec les élèves des Conservatoires, puis à 20h30 "De Satie à Bacri".

Au programme

Festival Musiques de notre temps
La 10e édition du Festival Musiques de Notre Temps se déroulera du 16 mars au 5 avril à Charenton et Saint-Maurice. Elle offre, cette année, une nouvelle approche en proposant de vivre le concert comme un moment de folie. Cette programmation va surprendre et explorer de nouveaux territoires de création, avec un hommage à John Cage.
Renseignements, réservations et tarifs : Musiques de Notre Temps au 09.62.23.54.21 et www.musiquesdenotretemps.org

Concert Rétina France
Avec l'ensemble Coupolyphonique dirigé par Jae-Youn Park-Geiser
Le samedi 24 mars à 20h30 à la Chapelle de Conflans. **Renseignements au 01.46.76.68.00 - Libre participation.**

Portes ouvertes
L'association "Bibliothèque pour tous" vous convie à une journée "portes ouvertes" samedi 31 mars, de 10h à 18h au 146, rue de Paris.

Au Petit t2r
Lavoisier, l'autre révolution
Du lundi 5 au jeudi 15 mars
(relâche lundi 12 mars) 20h30
dimanche 17h

Concert
Independent Trio et Boney Fields
Samedi 17 mars à 20h30

Au T2R
Le Technicien
Samedi 24 mars à 20h30

Rendez-vous pour une rencontre avec Mireille Darc
Vendredi 6 avril à 20h30
Entrée libre
(dans la limite des places disponibles)
Réservation conseillée

Théâtre des 2 Rives
107, rue de Paris
Tél. 01.46.76.67.00



SENSIBILISER LES PLUS JEUNES
Un nouveau guide du tri interactif

Faire du tri une seconde nature : c'est résolument de nouvelles habitudes qui doivent se créer dans notre quotidien. Pour préserver notre cadre de vie et sensibiliser les plus jeunes, le site de la ville offrira dès le 17 mars un nouvel outil pédagogique et attractif : un guide interactif du tri. Colorées et pétillantes, ces pages reprennent les thématiques du tri, avec les trois conteneurs bleu, jaune et vert, la collecte des encombrants et des déchets d'équipements électriques et électroniques, toxiques et de soins.

Deux personnages que vous reconnaîtrez sans doute, Nina et Nono vous invitent à apprendre et à jouer. Avec Nina, il sera question de comprendre et de repérer comment fonctionne la collecte sélective. Puis Nono mettra en pratique ces thématiques, sous la forme de petits questionnaires amusants. Un moyen interactif d'accroître nos connaissances et d'apporter un moyen attrayant pour sensibiliser les plus jeunes à l'importance du tri dans nos foyers !



www.charenton.fr, rubrique “environnement” et “collecte des déchets”.

CAMPAGNE PROPRETÉ
Les ambassadeurs du tri à la rencontre des écoliers

La Ville s'efforce régulièrement de responsabiliser les habitants en matière de propreté. Elle a cette fois choisi de s'adresser aux enfants, en les sensibilisant par une campagne d'information. Les ambassadeurs du tri de Charenton et Saint-Maurice ont été, le mois dernier, à la rencontre des classes de CE2 des écoles de Charenton, puis iront bientôt rencontrer les écoliers mauritiens.

Sous la forme de présentations variées et ludiques, ils ont décliné les thèmes du recyclage et de la collecte sélective. En donnant des exemples concrets, en expliquant l'importance pour tous d'effectuer ces gestes simples, ils ont permis aux écoliers de s'approprier de nouveaux réflexes pour mieux les appliquer à la maison.

Prochainement, c'est aux adultes qu'ils s'adresseront, sur les marchés des deux villes, et notamment lors de l'inauguration du marché Emile Bertrand, dimanche 25 mars, avec un stand dédié au tri. En outre, il est prévu la mise en place d'un projet "compostage".

Cet astucieux processus naturel peut alléger nos poubelles, en s'installant à la maison, sur un balcon ou dans le fond du jardin... tout en préservant notre environnement.

PERFECTIONNEMENT
Cours d'informatique

Pour s'initier et se perfectionner à l'informatique, la Direction de l'Economie et de l'Emploi propose aux habitants de Charenton et de Saint-Maurice des journées de formation. Elles sont réparties en modules de 7 h et organisées le lundi. Animées par un professionnel, ces journées permettront à toutes les personnes intéressées de développer leurs connaissances des thèmes suivants : Windows, Word, Excel, Powerpoint, Internet, création de blog....

Pour chaque participant, un poste informatique individuel sera mis à disposition et le nombre maximum de stagiaires sera fixé à 8 : de bonnes conditions pour trouver une aisance avec l'outil informatique !
Retrouvez la programmation des cours sur le site Internet de la ville www.charenton.fr, dans la rubrique "emploi".
Horaires des cours : de 9h à 12h20
et de 13h30 à 17h les lundis.
Tarifs pour les Charentonnais et les Mauritiens : 56 € (tout public sur présentation d'un justificatif de domicile) et 30 € (demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif). Autres publics : 70 €

Direction de l'Economie et de l'Emploi
12, rue du Cadran - Tél. 01.46.76.50.10

Agenda

Club Gravelle Entreprendre

- Le mardi 13 mars de 8h30 à 10h30 l'Espace Toffoli, matinale sur le thème du Temps partagé : comment recruter des compétences, en toute flexibilité. Cette matinale sera animée par l'association de C.D.M-E (Cadres de Direction Multi-Employeurs), le GETEP (Groupement d'Employeurs des Territoires de l'Est Parisien) et ITG (société de conseil en portage salarial).

- Mardi 20 mars : plénière (thématique autour du parfum sous forme d'atelier création qui durera environ 1h30).

Convention d'affaires

La convention d'affaires "9 for business " répond aux besoins et aux contraintes des chefs d'entreprise. Elle propose un **speed meeting jeudi 5 avril** à "la boîte à clous" située à Limeil-Brévannes.
Cette opération permettra aux entrepreneurs participants de rencontrer jusqu'à 15 entreprises en 2 heures.
La boîte à clous - 3 rue Emile Zola, à Limeil-Brévannes

A VOS PANIERS
Grand retour du marché Emile Bertrand

VOTRE MARCHE EMILE BERTRAND FAIT PEAU NEUVE
INAUGURATION
DIMANCHE 25 MARS
A PARTIR DE 11H
Charenton-Saint Maurice

Ce sera la fête avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny le dimanche 25 mars !
Vous êtes donc conviés à participer à l'inauguration, à partir de 11h, en compagnie de représentants de la Communauté de communes et des nombreux commerçants. Des animations auront lieu et vous serez accueillis chaleureusement dans ce bel édifice rénové.

Au programme : ambiance musicale, animations des commerçants, rétrospective sur l'histoire du marché, apéritif de quartier, distribution de cadeaux et bien d'autres surprises...

En outre, **la quinzaine des marchés aura lieu pour Charenton les samedis 17 et 24 mars** et pour Saint-Maurice les dimanches 18 et 25 mars.



GROUPE CHARENTON DEMAIN

CHARENTON CONTINUE À INVESTIR, SANS EMPRUNTER ET SANS HAUSSE DES IMPÔTS !

Malgré la crise économique et financière, notre Ville entend poursuivre ses investissements et garantir le haut niveau de services rendus à ses habitants. Comme l'ensemble des collectivités, Charenton est confrontée à une stabilité des recettes et à une accélération de certaines dépenses (inflation, dépenses énergétiques, etc…). **Elle s'est malgré tout imposée en 2012 de réduire l'ensemble des dépenses de fonctionnement de 2%** dans chacun de ses services par rapport à l'année précédente, répondant également aux efforts demandés par l'Etat aux collectivités.

Des choix sont alors à faire. Il n'est pas toujours simple d'expliquer à une association que sa subvention ne pourra pas augmenter ou à un fournisseur que les prix sont bloqués. C'est pourtant ce langage de vérité que nous voulons tenir car il est le seul moyen pour la Ville de continuer à financer ses projets et à préserver son épargne, **sans augmentation de la fiscalité, ni recours à l'emprunt.**

Ce n'est pas l'avis de nos opposants qui, à l'occasion des séances du Conseil municipal, nous ressassent assez curieusement des recettes éculées : "empruntez donc, les taux sont bas" ! L'emprunt oui, lorsqu'il s'agit de financer un projet très important. Nous avions emprunté pour acheter le terrain du lycée Schuman et à l'époque ces mêmes opposants avaient voté contre !

L'emprunt non, lorsque grâce à une gestion saine, la Ville peut autofinancer ses investissements courants. L'emprunt, c'est différer le paiement de l'impôt sur les générations futures, ce sont des annuités à rembourser qui alourdissent nos dépenses, c'est un endettement dont on mesure au niveau de l'Etat combien cela pèse sur un budget et le place en situation de péril.

Augmentation des impôts, recours massif à l'emprunt, voilà ce que feraient nos opposants s'ils avaient en charge les destinées de la Ville. **Ce n'est évidemment pas le choix des Charentonnais, ni des élus du groupe Charenton Demain.**



Les élus du groupe Charenton Demain

Retrouvez-nous sur notre blog : www.charenton-demain.fr

GROUPE "RÉUNIR POUR CHANGER"

LA MAJORITÉ VEND LE PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA VILLE ET AUGMENTE TOUS LES IMPÔTS DES CHARENTONNAIS.

L'État se désengage du financement des collectivités locales, chaque année davantage. Dans ce contexte, les villes doivent être le relais de la croissance, en menant une politique volontariste d'investissements et de renforcement du pouvoir d'achat. Dans la crise que nous connaissons, là sont leurs responsabilités.
Nos orientations budgétaires au sein du groupe Réunir pour Changer s'inscrivent dans un cadre volontariste. **Notre ambition est de conforter le patrimoine de la ville et de l'améliorer pour le tourner vers de meilleurs services à la population.** Nous proposons d'arbitrer entre fonds propres, pour les dépenses courantes, et ressources extérieures, pour les investissements à long terme.
Nos priorités sont celles dont nous parlent les Charentonnais : logement, pouvoir d'achat, emploi, enseignement public de qualité, préservation et amélioration de notre environnement, solidarité et lien intergénérationnel, accessibilité du plus grand nombre aux activités culturelles, sociales et sportives.
Mais ces priorités semblent loin de celles qui préoccupent la majorité municipale !
A Charenton c'est tout le contraire !
Dans un soutien aveugle à la politique nationale, la majorité tente de dissimuler la chute vertigineuse des dotations de l'État.
Pour compenser, tout augmente pour les Charentonnais : hausse de tous les tarifs des services publics, hausse de la taxe d'habitation (+ de 10% en 2 ans), hausse de la taxe sur les ordures ménagères, hausse des taxes immobilières, hausse des bases de la CFE (ex-taxe professionnelle, +50% en 2 ans). Parallèlement, les investissements sont ramenés au niveau de ceux d'une ville de 20.000 habitants et prennent un retard considérable (la piscine, le centre social, nos rues, nos écoles, …).
Depuis des années nous interpellons la majorité municipale sur le fait que les équipements créés n'ont pour fonction que de satisfaire le besoin d'hier sans répondre au besoin d'aujourd'hui et sans anticiper l'avenir.
La majorité municipale dessine fièrement sa stratégie de spéculation immobilière, en aliénant définitivement notre patrimoine foncier (école et impasse des 4 vents, lycée Jean Jaurès et bientôt le Centre Technique Municipal, …)
La ville vend cher ce qui lui appartient. En n'imposant aucune règle aux promoteurs et en les laissant libres de leur prix de vente, **elle sacrifie les Charentonnais d'aujourd'hui, qui ne savent plus comment se loger, au profit de nouveaux habitants électoralement plus sûrs.**

Le 13 février 2012.
Réagissez sur notre blog : http://ps-charenton.fr



Gilles-Maurice BELLAÏCHE, Président du groupe des élus "Réunir pour Changer", Conseiller régional, entouré de S. POULAIN, J. STEFANI et M. DEFAYE

GROUPE "CHARENTON EN MOUVEMENT"

LE PUP DE BERCY

Sous ce sigle, se cache un Projet Urbain Partenarial. Cette nouvelle variété d'aménagement urbain est née à la faveur de la loi de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion (dite MOLE) du 25 mars 2009.

En fait, le PUP permet d'assouplir les règles d'urbanisme en laissant, au propriétaire ou à l'aménageur, carte blanche pour le laisser construire au plus vite, moyennant quelques subsides, en espèce ou en nature (terrains).
Les décisions prises en conseil municipal et en conseil communautaire vont aboutir à transformer une partie de la ZAC de Bercy en PUP.
Avec ce PUP, la majorité souhaite précipiter les choses pour répondre à la demande des investisseurs, seulement préoccupés par leur taux de rendement.
Ce n'est pas notre vision !

Ainsi, pourront être rapidement construits sur ce périmètre des immeubles, surtout de bureaux, en dérogation avec l'équilibre bureaux-commerces-logements édicté par le Préfet. Les premiers permis de construire pourraient être déposés avant la fin de cette année !

De plus, avec le PUP, l'aménagement de Charenton sera dissocié de celui de Paris. En conséquence, les deux calendriers ne seront pas en phase. Les habitants vont attendre encore longtemps le prolongement de la rue Baron Le Roy, des transports efficaces et fiables… **Les liaisons avec Paris ne sont en effet pas prévues par le PUP !**

Nous aurions préféré faire de ce projet un symbole du Grand Paris, qu'il soit un projet d'urbanisme global négocié avec la ville de Paris. Mais du fait des retards de la ville de Paris et de la volonté de Charenton d'aller trop vite, **la majorité va autoriser un groupe financier à lancer une opération d'aménagement préjudiciable aux habitants !**



Marie-Hélène Rougeron, Alain Dreyer, Françoise Kaziz-Mouric, Groupe "Charenton en mouvement"

COURRIER DES LECTEURS

Charenton Magazine répond à vos interrogations sur la vie de votre ville



J'habite rue de Paris et le changement de sens de la rue me semble une initiative très positive. Comptez-vous prolonger cette expérience ?
Cécile D.
En tant que commerçant de la rue semi-piétonne, je regrette que vous en ayez modifié le sens car les véhicules sont moins nombreux à passer devant nos boutiques. Que souhaite faire la Ville en définitive ?
Eric F.

Charenton Magazine : Vos deux avis contradictoires montrent bien la difficulté de réunir une position commune sur le devenir de la rue de Paris semi-piétonne. Notre décision d'en modifier le sens a été dictée, d'une part par le fait que beaucoup d'automobilistes en avaient fait un itinéraire malin, d'autre part par les vitesses excessives des véhicules. Dans le sens de la montée qui est celui expérimenté aujourd'hui, les vitesses sont plus réduites. Surtout, il y a moins d'intérêt à emprunter la voie semi-piétonne pour des non-Charentonnais, puisqu'elle débouche sur la rue de la Mairie ou sur la rue Gabriel Péri. En fonction des résultats de ce test et en tenant compte à la fois des riverains et des commerçants, une décision définitive sera prise à l'automne.

Je suis abonnée au parking Valois. Vous annoncez que ce parking ne permettra plus que des stationnements horaires. Où vais-je pouvoir stationner ?
Marie-France H.

Charenton Magazine : Il n'est pas dans les attributions d'une commune de gérer des locations de parking au mois ou à l'année. Nous souhaitons permettre à ceux qui font leurs courses dans le quartier ou vont au restaurant de pouvoir stationner à proximité car il importe de maintenir le commerce en centre-ville. La Ville va engager en 2012 les premiers travaux destinés à pacifier la circulation automobile rue de Paris depuis la rue Croquette. C'est la raison pour laquelle les abonnés du parking Valois ont été prévenus suffisamment tôt pour qu'ils puissent s'organiser.
D'autres solutions existent et la Ville s'est rapprochée de bailleurs sociaux qui disposent sous leurs immeubles de plusieurs emplacements non utilisés. A moyen terme (fin 2013), lorsque l'opération Gabriel Péri - 4 Vents sera achevée, une autre solution de stationnement souterrain pourra vous être également proposée.



RECENSEMENT

Vous avez eu 16 ans, venez vous faire recenser :

- de mars 2012 à juin 2012 pour les jeunes garçons et filles nés en mars 1996,
- d'avril 2012 à juillet 2012 pour ceux nés en avril 1996,
- de mai 2012 à août 2012 pour ceux nés en mai 1996.

Si vous veniez avant votre date anniversaire, votre demande ne pourrait être enregistrée. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :
- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,
- un justificatif de domicile récent.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc.....).

AFFAIRES CIVILES

Du lundi au vendredi : 16, rue de Sully
de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 17h
Le samedi : 7, rue Gabriel Péri
de 8h30 à 11h45
Tél. 01.46.76.46.50



Charenton Magazine chez vous

En cas de non réception de votre Charenton Magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou via le site de la ville : **www.charenton.fr**

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

Nahel LHESSANI
Diane MARQUET
Marceau LECOCONNIER
Tal SETTBON
Maya CABELGUEN
Grégory SARACI
Ava NAÏM
Yann-Aodren CORTYL MOALIC
Clémentine HRASKO
Linoy DITCHI
Nathan DE MELO
Kelly MELLOUL
Charline LESNIAREK
Noah OLIEL
Clara MAYAUD
Raphaël BOUSSIDAN
Romy MARCIANO
Mathis BAUGILLOT JACQUES
Noam TORDJMAN
Hugo GUILLEMOT
Wafik BAAZAOUI
Enzo FOURNEL 1er Jumeau
Jules FOURNEL 2e Jumeau
Keira COHEN
Shira ZAOUI
Jayden TCHEUMMO KAMGA
Anna TAIEB
Elona LECOMTE
Inès AMMOUR
Malya MEKBEL SAADI
Nelly PAUL
Maud SALAVIN
Nola PHAM
Sony NGUEBENG
Roxane LADIGE
Yonathan LAHMI
Guiorgui KHARAÏSHVILI
Joshua BETTACH
Emyr BEN MAHMOUD
Valentino CADOT

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

Vanesha ARMOOGUM et Julien DEBLAISE

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Madeleine BUSSON veuve GRAVEJAT
Emile FOUGERAS
Lucien FAVEREAU
Maria Del Carmen DEL CAMPO veuve MURIEDAS
Claudine VALLÉE
Simonne BAIDET veuve IZARD
Aline BERKOWICZ veuve KUCHMAN
Claude DUFLOCQ
Jean-François BECK
Alexandra DESMEDT
Simone GILBERT
Madeleine BONNERON veuve MALOCHET



HOMMAGE

André Plisson nous a quittés

André Plisson nous a quittés le 9 janvier dernier. Pendant plusieurs années, il avait lutté vaillamment contre une longue maladie, mais celle-ci a fini par l'emporter.

Bien que né à Charenton le 17 septembre 1923, il était un amoureux de la montagne et du ski. Étant de ceux qui n'avaient pas approuvé l'armistice, il participe, le 11 novembre 1940, à l'Arc de Triomphe, à la manifestation anti-allemande des étudiants. Plus tard, alors qu'il est reçu en école d'ingénieur en 1944, il s'engage dans les Eclaireurs-Skieurs de la 27e division alpine et participe aux combats de la Libération avec le 24e bataillon des Chasseurs Alpins.

A l'issue de la guerre, il reprend ses études qui lui permettront de faire une belle carrière notamment à la Lyonnaise des eaux. Il y réalisera beaucoup de grands travaux en France et à l'étranger, comme au Centre spatial de Kourou, par exemple. S'intéressant à la vie publique, il fut, entre autres, 1er adjoint de Charenton de 1977 à 1992 et vice-président du syndicat des communes de la banlieue de Paris pour l'électricité. Investi dans les relations sociales, il était également membre du Lions Club et participait à de nombreuses actions humanitaires.

Cette implication pour la vie de la cité et en faveur des autres lui a valu d'être nommé Officier dans l'Ordre National du Mérite. Au-delà de ses nombreuses activités, André Plisson était père aimé par ses quatre enfants et sa dernière épouse, Gisèle Eyraud. Aujourd'hui, c'est vers eux et tous les amis d'André Plisson que Charenton magazine se tourne pour leur présenter toutes les condoléances de la ville de Charenton.



Contactez vos Maires-adjoints et Conseillers municipaux délégués

Hervé Gicquel
1er Maire-adjoint - chargé des finances, des ressources humaines et des Moyens généraux
Vice-président de la Communauté de Communes chargé des finances
hgicquel@charenton.fr

Valérie Fruaut
Maire-adjoint - chargé de la jeunesse
vfruaut@charenton.fr

Pierre Miroudot
Maire-adjoint - chargé de la solidarité
pmiroudot@charenton.fr

Marie-Hélène Magne
Maire-adjoint - chargé de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement secondaire
mmagne@charenton.fr

Jean-Pierre Cron
Maire-adjoint - chargé de l'environnement, du patrimoine et du cadre de vie
jcron@charenton.fr

Patrick Ségalat
Maire-adjoint - chargé de la vie associative, du commerce, de l'emploi et des nouvelles technologies
psegalat@charenton.fr

Benoît Gailhac
Maire-adjoint - chargé des sports
bgailhac@charenton.fr

Chantal Lehout
Maire-adjoint - chargé des affaires civiles
clehout@charenton.fr

Chantal Gratiet
Maire-adjoint - chargé de la vie des seniors
cgratiet@charenton.fr

Anne-Marie Thierce
Maire-adjoint - chargé de la communication, des relations institutionnelles et du partenariat économique
athierce@charenton.fr

Michel Van den Akker
Conseiller municipal délégué à la prévention/santé, aux personnes en situation de handicap et à la maison médicalisée
mvandenakker@charenton.fr

Laure Levy Settbon
Conseillère municipale déléguée à la petite enfance
llevysettbon@charenton.fr

Pascal Turano
Conseiller municipal délégué à la prévention et à la sécurité publique
pturano@charenton.fr

Jean-Marc Boccara
Conseiller municipal délégué à l'animation
jboccara@charenton.fr

Olivier Girard
Conseiller municipal délégué à la vie des quartiers et à la propreté de la ville
ogirard@charenton.fr

Marie-Louise Freysz
Conseillère municipale déléguée chargée de la Résidence Jeanne d'Albret
mfreysz@charenton.fr

L'équipe municipale vient à votre rencontre tous les samedis matins de 10h à 12h, devant l'entrée du marché du centre.



SANTÉ

Permanences pharmacies

• **Dimanche 4 mars**
SAFENO
7, rue du Maréchal Leclerc
94410 St-Maurice
Tél. 01.43.96.44.93

• **Dimanche 11 mars**
KEULEYAN
67, rue de Paris
Tél. 01.43.78.78.09

• **Dimanche 18 mars**
MONDOT
2, rue du Gal Leclerc
Tél. 01.43.68.03.97

• **Dimanche 25 mars**
MORTILLARO
58 bis, quai des Carrières
Tél. 01.43.68.43.50

• **Dimanche 8 avril**
BERNHARD
68 bis, rue de Paris
Tél. 01.43.68.00.38

SAMI

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche ainsi que les jours fériés de 8h à 24h. **Appelez le 15.**

Urgences dentaires

Dimanches et jours fériés
Tél. 01.48.52.31.17

Clinique de Bercy

1, rue du Port aux Lions
Tél. 01.43.96.78.00

Pompiers

Tél. 01.43.43.53.75 ou le 18

Police municipale

Place Henri Astier
Tél. 01.43.68.02.93

Police nationale

26, rue de Conflans
Tél. 01.43.53.61.20 ou le 17

Bureau de poste principal

57, rue de Paris
N° indigo : 3631

INFOS OFFICIELLES

Permanence du Député

Le Député de notre circonscription tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton, **le jeudi 12 mars à partir de 19h.**

Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu **le jeudi 22 mars à partir de 19h en Mairie.**

Conseil communautaire

Le prochain Conseil communautaire se déroulera à l'Hôtel de ville de Saint-Maurice, **le lundi 19 mars à 19h30.**

COLLECTE SÉLECTIVE

Jours de ramassage

- Les containers verts (ordures ménagères) : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi.
- Les containers marrons (multi-matériaux) : mardi et vendredi.
- Les containers bleus (verre) : vendredi.
- Les encombrants et les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E), pour tous : mardi.



STOP aux mégots par terre !

HÉÉÉ ! ÇA VA PAS ?... REGARDEZ AVANT DE JETER VOTRE MÉGOT PAR TERRE !!!

ET LES CENDRIERS ALORS ?... LA VILLE NE MÉGOTE PAS SUR LA PROPRETÉ !!!

PSCHH.

BAUDRY

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Charenton-Saint Maurice

www.charenton.fr • www.ville-saint-maurice.com